



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 10.11.2023
Visible par le public jusqu'au: 10.11.2024
Numéro de publication: UP04-0000005657

Entité de publication

Société d'expansion touristique de Zinal SA, Route de St-Luc 9, 3961 Vissoie

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Société d'expansion touristique de Zinal SA

Organisation concernée:

Société d'expansion touristique de Zinal SA
CHE-101.879.867
c/o: Christian Melly
Route de St-Luc 9
3961 Vissoie

Indications concernant l'assemblée générale:

02.12.2023, 10:30 heures, Zinal

Texte d'invitation/ordre du jour:

Société d'expansion touristique de Zinal S.A.

(SET-Zinal), 3961 Vissoie

C O N V O C A T I O N

=====

Les actionnaires de la société sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le samedi 02 décembre 2023 à 10 h. 30 à la salle de conférence de l'hôtel "Europe" à Zinal.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Désignation des scrutateurs
4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale
5. Rapport de gestion
6. Lecture des comptes de l'exercice 2022/2023

7. Rapport de l'organe de contrôle
8. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
9. Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration
10. Divers.

Le bilan, le compte de pertes et profits et le rapport de l'organe de contrôle peuvent être consultés auprès du président de la société, M. Christian Melly, à Vissoie.

Le Conseil d'administration

Société d'expansion touristique de Zinal S.A.
(SET-Zinal), 3961 Vissoie

C O N V O C A T I O N
=====

Les actionnaires de la société sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le samedi 02 décembre 2023 à 10 h. 30 à la salle de conférence de l'hôtel "Europe" à Zinal.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Désignation des scrutateurs
4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale
5. Rapport de gestion
6. Lecture des comptes de l'exercice 2022/2023
7. Rapport de l'organe de contrôle
8. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
9. Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration
10. Divers.

Le bilan, le compte de pertes et profits et le rapport de l'organe de contrôle peuvent être consultés auprès du président de la société, M. Christian Melly, à Vissoie.

Le Conseil d'administration